

**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 20 JUIN 2011 à 20 heures 00.**

L'an deux mille onze et le **lundi 20 juin à 20 heures 00**, le Conseil Municipal de Bénny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges RODET, Maire.

Date de la convocation : **10 juin 2011**

Date d'affichage : **10 juin 2011**

**Présents** : Georges RODET, Jean-François NALLET, Dominique COLIN, Isabelle CORSAIN, Patrick BAVOUX, Jean-François POUPON, Bruno GAILLARD, Robert SEVE et Elodie LELARDOUX

**Absents excusés** : Elie BERARD, Françoise BILLOUD, Michèle DANANCIER, Gilles DONGUY, Jean-Claude GONOD et Eric GUILLERMIN

**Pouvoir** : Gilles DONGUY donne pouvoir à Elodie LELARDOUX  
Elie BERARD donne pouvoir à Jean-François NALLET  
Eric GUILLERMIN donne pouvoir à Georges RODET

**Secrétaire** : Jean-François NALLET.

Le compte rendu de la réunion du 10 mai 2011 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire informe de la modification de l'ordre du jour :

Suppression : Plan Local d'Urbanisme

Point sur les dossiers d'urbanisme

Ajout : Aide aux communes 2012 - Appel à projets – validation des opérations à retenir

### **FIBRE OPTIQUE + TNT**

Depuis le 15 juin, les habitants de la commune ne reçoivent plus la télévision analogique hertzienne mais la télévision numérique. Le Maire indique que les personnes qui rencontreraient des problèmes doivent téléphoner au numéro indiqué sur la plaquette reçue dans les boîtes aux lettres.

Concernant la fibre optique très haut débit, un courrier en date du 22 avril a été adressé au Syndicat d'électricité demandant des explications sur la carte de projection des investissements prévus.

En effet, les plans stipulaient une desserte de Bénny par un prolongement du réseau depuis Saint Etienne du Bois. La commune avait alors proposé de raccorder le village depuis la fibre existant sur la route Marboz/Bourg-en-Bresse en passant par les hameaux des Blancs, Fraidègue et Vacon, permettant ainsi des gains en matière de délais et d'investissement. Suite à cette intervention, l'entreprise mandatée par le syndicat a pris contact avec la mairie et a pu modifier les plans.

Les travaux pourraient être réalisés d'ici fin 2012 et couvrir 80 % de la commune. La mairie a demandé de poursuivre l'étude pour la couverture de la totalité de la commune.

### **OPAH**

Suite à la réunion du conseil municipal du 27 janvier 2011, et à la rencontre communale avec le bureau d'étude «PACT», le Maire donne le compte rendu du diagnostic.

Sur la commune, 20 bâtiments pourraient être concernés par cette opération dont les enjeux sont rappelés. Lorsque le dossier sera validé; un courrier sera adressé aux personnes concernées pour les informer.

### **TRAFIC ROUTIER**

Patrick BAVOUX donne le compte rendu du trafic routier et présente le nombre de véhicules comptabilisé sur les routes départementales 28, 28A et 1083.

## **PROJET OPERATION LOGEMENTS**

Dominique COLIN donne le compte rendu de la visite d'opérations de logements du 16 juin dans la région lyonnaise avec Thierry ROCHE et 8 conseillers municipaux.

Cet architecte a développé sur la base d'exemples, ses recherches sur une architecture respectueuse des enjeux du développement durable : sobriété énergétique, économie d'eau, abandon des produits de construction nocifs à la santé...

Le 13 juillet prochain, une autre visite aura lieu à Mâcon et une réunion suivra en Mairie à 14 h 30 pour finaliser le cahier des charges de l'opération qui sera proposé pour le projet.

Pour information, le Maire indique que la signature de la vente du terrain n'interviendra pas avant fin août ou septembre en raison des délais légaux pour l'exercice des droits de préemption SAFER.

## **ECOLE**

### **1°) CHANTIER:**

Dominique COLIN donne le point d'avancement du projet. Robert SEVE donne le compte rendu des réunions de chantier hebdomadaires auxquelles il participe. Il indique que le retard sur le planning est presque rattrapé. La pose de la charpente bois a commencé.

### **2°) COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 14 JUIN :**

Dominique COLIN donne le compte rendu : bilan des différents projets (ski à Giron, de la réalisation du film d'animation...), bilan de l'évaluation des CE1, répartition des classes lors de la rentrée de septembre. Le nombre d'inscrits serait de 84 à 86 élèves. La quatrième classe ne serait pas remise en cause malgré l'abaissement des seuils départementaux de taux d'encadrement. L'enseignante Valérie Soufflet sera remplacée par Céline Pion, habitante de Bénvy.

Deux invitations sont transmises à l'ensemble du conseil municipal :

- 23 juin à 20 h 00 en salle Garavand : diffusion des films d'animation réalisés
- 28 juin à 18 h 30 à l'école : remise des dictionnaires pour les élèves de CM2.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET e-COMMUNICATION DE L'AIN : COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC**

Par courrier du 31 mai 2011, le Président du syndicat, suite à la décision de l'assemblée générale, propose le transfert de la compétence «éclairage public» de la commune vers le syndicat.

Le syndicat effectuerait les prestations telles que les travaux et la maintenance et prendrait en charge la fourniture d'énergie.

Une réflexion est engagée et la décision du conseil sera rendue lors de la prochaine réunion. Le maire est chargé par le conseil d'aborder cette question lors de la prochaine réunion du bureau de la Communauté de Communes pour essayer d'unifier la décision sur le territoire.

## **DEMANDE DE SUBVENTION ESB FOOTBALL MARBOZ**

Le Maire donne lecture du courrier du 31 mai du président de l'ESB football Marboz sollicitant une subvention.

Le conseil, après débat, décide de ne pas donner suite à cette demande qui pourrait inciter les autres associations externes à la commune à revendiquer la même participation si elles comptent, parmi leurs adhérents, des habitants de notre commune. De même, les associations de Bénvy comptant des membres extérieurs à la commune seraient en droit d'attendre la même chose de la part des communes d'origine de ces adhérents. Le club de foot de Marboz a de fait un rayonnement intercommunal et doit plutôt être pris en charge par la communauté de commune dès lors qu'un certain nombre d'exigences minimales seront respectées.

## CONSEIL GENERAL DE L'AIN – AIDE AUX COMMUNES 2012 APPEL A PROJETS – VALIDATION DES OPERATIONS A RETENIR

VU la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et des éléments nouveaux à prendre en compte dans le cadre de la mise au point de nouveaux dispositifs d'aides aux communes et à leurs groupements ;

VU l'adoption d'un nouveau dispositif d'aide aux collectivités par le Conseil Général de l'Ain dans sa séance du 18 avril 2011 ;

CONSIDERANT qu'un appel à projets est lancé par le Conseil Général de l'Ain auprès des communes pour la dotation 2012 ;

VU les différents projets discutés lors de diverses séances de conseil municipal, seul a été retenu pour 2012 le projet d'identification des voies, signalétique des rues et la numérotation des habitations.

*Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**DECIDE** de retenir, pour l'appel à projets précité, le dossier d'identification, signalétiques et numérotation des voies pour un montant de 27 959 € HT,

**SOLLICITE** en conséquence, la subvention départementale au titre des fonds territoriaux d'investissement, étant précisé que ce dossier ne peut bénéficier aujourd'hui d'aucune autre aide financière.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Manoir de Marmont** : Le Maire rappelle l'invitation de l'ensemble du conseil et des conjoints pour le vendredi 8 juillet chez Monsieur LAVIRON, propriétaire du manoir de Marmont.

**Locaux artisans** : Deux nouveaux artisans de la commune cherchent un local pour entreposer leur matériel. La Commune ne peut rien leur proposer, et indique que la zone du Poisiat peut éventuellement servir pour une ou des constructions. Le conseil municipal rappelle que cette zone est bien prévue pour l'implantation d'activités artisanales ou de service dans le PLU.

**Logement communal de l'école** : Suite à la réunion du dernier conseil, Isabelle CORSAIN indique avoir demandé un autre devis pour le remplacement de l'ancienne baignoire par une cabine de douche. Après discussion, le conseil accepte le devis de l'entreprise NEVORET pour la pose d'une cabine de douche pour un montant de 1 295,54 € TTC.

**Fleurissement** : Patrick BAVOUX fait part d'une demande du comité de fleurissement qui sollicite l'acquisition d'une pompe de puisage pour l'arrosage des fleurs. Actuellement, l'eau est prise sur le réseau ; afin d'effectuer des économies, il propose de puiser l'eau dans le dernier bassin de la lagune d'assainissement. Des devis ont été demandés. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Techni Services pour un montant 400€ TTC pour le groupe de la motopompe, somme à laquelle il faut ajouter le coût des accessoires de puisage et de raccordement.

**Commission d'appel d'offres assainissement non collectif à la Communauté de Communes** : L'entreprise SOGEDO a été retenue pour le contrôle diagnostic de l'assainissement non collectif restant à effectuer sur le territoire communautaire. Concernant l'opération de vidange des fosses individuelles, c'est l'entreprise GAUTHIER qui a été retenue. Une information sera prochainement transmise aux propriétaires pour le lancement de la campagne de vidanges. Une inscription et un acompte financier seront nécessaires. La communauté de communes centralisera les demandes et les transmettra de manière groupée au prestataire qui organisera alors sa tournée et facturera le service à la Communauté qui établira ensuite les bordereaux de règlement pour les particuliers.

**Centre de loisirs** : Invitation faite par les enfants et l'équipe d'animation à l'ensemble du conseil le mercredi 29 juin à partir de 18 h dans la cour de l'école et du centre de loisirs pour l'exposition "les têtes

de l'art" qui permettra une mise en valeur des créations réalisées sur le thème "comment réutiliser les matériaux que l'on jette dans le bricolage ?"

### **Stagiaires :**

- **Johanne HUMBERT** : Du 27 au 29 juin : stage à la cantine, centre de loisirs et mairie.
- **Miléna MORAND** : Du 12 au 23 septembre et du 10 au 21 octobre au centre de loisirs.

**Assemblée générale de la RETRAITE SPORTIVE** : Isabelle CORSAIN donne le compte rendu de l'assemblée générale : 71 adhérents dont 66 sont affiliés au CODERS. Un remerciement est transmis à la municipalité pour la subvention annuelle et la mise à disposition de la salle. Elle donne le détail des activités, du nombre d'adhérents pratiquant de la gymnastique, aquagym, randonnée, et information du bilan financier.

**Assemblée générale de la CHASSE** : Isabelle CORSAIN donne le compte rendu de l'assemblée générale : rapports moral et financier. Les effectifs sont stables : 38 chasseurs. La cotisation est restée identique à l'année précédente. Préparation du méchoui le 26 juin au stade communal.

**Assemblée générale de la MARPA** : Georges RODET donne le compte rendu de l'assemblée générale : bilan au 31 décembre, rapport moral d'activité et prévisions 2011. Il est à noter que le taux d'occupation s'élève à 98 % et que la moyenne d'âge des occupants est de 81 ans.

**Vogue 2011** : Isabelle CORSAIN donne le compte rendu. Une demande est faite par le comité des fêtes pour un changement de date pour la vogue en 2012 compte tenu des dates de jours fériés. Le comité propose les 12 et 13 mai 2012. Le conseil étudiera l'impact de ce changement souhaité par rapport au calendrier des manifestations des communes environnantes avant de se prononcer.

**Opération "Premières pages"** : Isabelle CORSAIN informe que deux familles sur sept sont venues retirer la pochette offerte par la CAF, la MSA et le Conseil Général de l'Ain.

**Réunion de l'amicale des sapeurs pompiers** : Suite à une réunion avec les sapeurs pompiers, Robert SEVE se fait le porte parole pour aborder tous les sujets matériels, bâtiments, organisation concernant la caserne et fait les remarques de l'amicale sur l'organisation de la fête du poulet au stade. Le Maire indique que la commission bâtiment travaillera sur le sujet pour envisager d'éventuelles solutions.

**Compte rendu du syndicat des eaux** : Robert SEVE donne le compte rendu de la réunion. La construction des bureaux du syndicat à MARBOZ s'élève à 291 000 €. La pollution du réseau d'eau en 2010 serait due à la fuite d'une cuve de fioul sur la commune de Nantey. Un géologue sera chargé de réaliser une étude pour trouver de nouvelles ressources en eau potable.

**Intercommunalité** : Dominique COLIN fait une brève présentation de la démarche de schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le Préfet, projet sur lequel les communes et les EPCI sont appelés à se prononcer. Les avis seront transmis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui se prononcera sur le schéma définitif avant validation par le Préfet d'ici le 31 décembre 2011. Pour ce qui concerne la communauté de commune du canton de Coligny (6 000 habitants) elle n'est pas concernée par les évolutions proposées par le Préfet, puisque la loi du 16 décembre 2010 n'impose les regroupements d'EPCI qu'en deçà de 5 000 habitants. Pour autant, le constat est fait que la taille de la communauté actuelle ne permet pas d'exercer toutes les compétences d'intérêt communautaire, que certaines compétences sont d'ores et déjà exercées en convention avec des EPCI voisins. Il est donc nécessaire de réfléchir à moyen terme à la recombinaison des intercommunalités selon la réalité des bassins de vie et à l'éventuelle intégration de Béný dans un regroupement intercommunal adapté.